

Consignes générales

Prévoir une réflexion locale en amont de la reprise des activités sur l'organisation à mettre en place, en termes d'organisation architecturale et de programmation (téléconsultation...)

Prévoir dans les **locaux des consultations externes** une **organisation** pour le respect de la **distanciation sociale** (marquages au sol espacés de 1 m, chaises espacées de 1 m minimum...); si ascenseur, réduire temporairement la capacité maximale pour permettre le respect de la distanciation sociale.

Supprimer tout meuble non indispensable ; privilégier le mobilier (chaises) pouvant supporter une désinfection.

Bionettoyage des locaux rigoureux avec produit **virucide (norme EN 14476)**, programmé **avant la reprise de l'activité**, réalisation du bionettoyage selon la procédure en vigueur dans l'établissement.

-Prévoir le temps nécessaire pour ce bionettoyage.

-Insister sur toutes les zones et surfaces en contact fréquent avec les mains (poignées de porte, interrupteurs, rampes, barres d'appui, distributeurs de boissons ou autres...).

Aération/ventilation des locaux (d'au moins 10 minutes), avant et après le bionettoyage.

Matériel et dispositifs médicaux devront également être nettoyés et désinfectés avant la reprise de l'activité, puis ensuite entre chaque patient, selon la procédure en vigueur dans l'établissement.

Consignes pour les patients et accompagnants

Anticiper en demandant aux consultants de limiter au strict minimum le nombre des accompagnants.

A l'accueil de l'établissement et/ou du secteur des consultations : affiche ou note d'information sur le **circuit à suivre**, et sur les mesures à respecter incluant les bonnes pratiques pour le **port du masque** (positionnement correct, ne pas le toucher ni le mobiliser et le mettre **après réalisation d'une FHA** à l'arrivée dans la structure).

A l'accueil de l'établissement et/ou du secteur des consultations : mise à disposition de **masques à usage médical** (« chirurgical ») pour les patients (et accompagnants), et de **produits hydro-alcooliques (PHA)**, avec diffusion d'outils pédagogiques sur les bonnes pratiques relatives au port du masque et à l'hygiène des mains... sur écrans, tablettes, affiches...

Exemple d'outils : <http://www.cpias-normandie.org/> (rubrique COVID, en rouge sur la page d'accueil)

Consignes pour les professionnels

Respect strict et rigoureux des **précautions standard**, avec **port du masque à usage médical (chirurgical) systématique** tout au long de la journée de travail, correctement positionné (nez, bouche, menton), en respectant la durée maximale des 4 h, et en réalisant une observance rigoureuse de l'hygiène des mains par FHA, avant et après chaque contact avec un patient ou son environnement, et avant mise en place du masque et après son retrait.

Respect de la **distanciation sociale tout au long de la journée**, et notamment lorsque le masque ne peut être porté (lors des repas, pauses...).

Rappels aux visiteurs et accompagnants éventuels des règles de bonnes pratiques du port du masque et de l'hygiène des mains, si le professionnel constate un mésusage.